



# Charte de l'école

En préambule, la charte du Collège International Francophone de Sarajevo réaffirme clairement ses valeurs éducatives : former des enfants citoyens, éco citoyens, responsables, conscients de leurs droits et devoirs, dans une volonté partagée d'apprendre, de développer la curiosité et la créativité, en respectant la diversité, en proposant une ouverture sur le monde, dans le respect des valeurs laïques.

## Article 1

Respecter la charte et les règlements de l'école

## Article 2a

- Se respecter les uns et les autres
- Respecter tous les enfants et tous les adultes
- Comprendre et accepter l'autre avec toutes ses différences de caractère, de peau, de sexe, de langue, de culture, d'âge...
- Etre poli : ne pas couper la parole, demander la parole, écouter, éteindre les portables en classe...
- Montrer son respect par son attitude corporelle, son comportement.
  - Soigner son langage
  - Ne pas faire de mal (ne pas taper, ne pas insulter)
  - Faire attention qu'aucun enfant ne se sente exclu.
  - Respecter les affaires personnelles, ne pas regarder et toucher les affaires des autres sans permission.
  - S'entraider

## Article 3

Respecter les locaux et le matériel scolaire

- Prendre soin des livres, des cahiers
- Prendre soin du matériel de l'école et des locaux
- Ranger le matériel collectif (dans la classe, au gymnase, dans les couloirs...)
- Ranger son casier, son matériel personnel

## Article 4

Respecter l'environnement

- Jeter les déchets dans les poubelles
- Economiser le papier, l'eau, l'électricité, l'énergie...
- Respecter la nature: ne pas abîmer les arbres, les plantes
  - Ne pas fumer dans l'établissement
- Jeter les mégots dans les cendriers
- Respecter les règles d'hygiène (ne pas cracher par terre, se laver les mains, ne pas toucher des animaux inconnus...)

## Article 5

- Le respect à la cantine
- Manger proprement, bien se tenir à table.
- Ne pas gaspiller la nourriture
- Partager la nourriture en plus
- Avertir les adultes responsables du lieu où l'on va (demander la permission)

## Article 2bis

Se respecter soi-même

- Manger équilibré
- Participer activement aux activités sportives
  - Affirmer son droit à l'intimité
- Rester en sécurité, ne pas se mettre en danger